

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

BRP inc.

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

[non audité]

[en millions de dollars canadiens, sauf les données par action]

		Trimestres terminés les			
		30 avril	30 avril		
	Notes	2019	2018		
Revenus	14	1 333,7 \$	1 136,7 \$		
Coût des ventes		1 033,1	855,1		
Marge brute		300,6	281,6		
Charges d'exploitation					
Vente et marketing		97,2	83,0		
Recherche et développement		57,5	55,6		
Frais généraux et administratifs		52,2	48,7		
Autres charges d'exploitation	15	4,7	8,1		
Total des charges d'exploitation		211,6	195,4		
Bénéfice d'exploitation		89,0	86,2		
Frais financiers	16	20,7	14,1		
Produits financiers	16	(0,8)	(2,6)		
Perte de change sur la dette à long terme		25,7	41,5		
Bénéfice avant impôt		43,4	33,2		
Charge d'impôt	17	19,6	19,8		
Bénéfice net		23,8 \$	13,4 \$		
Montant attribuable aux actionnaires		24,0 \$	13,3 \$		
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,2) \$	0,1 \$		
Bénéfice de base par action	13	0,25 \$	0,13 \$		
Bénéfice dilué par action	13	0,25 \$	0,13 \$		



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

[non audité] [en millions de dollars canadiens]

	Trimestres terminés les		
	30 avril 2019	30 avril 2018	
Bénéfice net	23,8 \$	13,4 \$	
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat			
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures			
de flux de trésorerie	2,4	6,3	
Variation nette de la perte latente à la conversion des établissements à l'étranger	(2,7)	(0,1)	
Charge d'impôt	(0,6)	(1,4)	
	(0,9)	4,8	
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat			
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes de retraite à prestations			
définies	(15,4)	7,8	
Profit sur la juste valeur des placements à utilisation restreinte	0,3	<u> </u>	
(Charge) économie d'impôt	3,9	(2,0)	
	(11,2)	5,8	
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(12,1)	10,6	
Total du bénéfice global	11,7 \$	24,0 \$	
Montant attribuable aux actionnaires	11,9 \$	23,8 \$	
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2) \$	0,2 \$	



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[non audité] [en millions de dollars canadiens]

	Notes	Au 30 avril 2019	Au 31 janvier 2019
Trésorerie		95,6 \$	100,0 \$
Créances clients et autres débiteurs		346,7	388,3
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		19,7	13,6
Autres actifs financiers	4	12,9	12,8
Stocks	5	1 051,6	946,2
Autres actifs courants		20,6	24,9
Total des actifs courants		1 547,1	1 485,8
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		11,2	14,5
Autres actifs financiers	4	21,2	20,0
Immobilisations corporelles		897,4	905,1
Immobilisations incorporelles		488,0	478,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	196,2	_
Impôt différé		192,4	169,6
Autres actifs non courants		4,6	3,5
Total des actifs non courants		1 811,0	1 591,4
Total de l'actif		3 358,1 \$	3 077,2 \$
Fournisseurs et charges à payer		1 086,7 \$	1 003,5 \$
Provisions	8	414,8	408,6
Autres passifs financiers	9	111,9	108,3
Impôt à payer		41,6	68,3
Revenus différés		68,6	71,3
Tranche courante de la dette à long terme	10	17,2	18,4
Tranche courante des obligations locatives	6	29,5	_
Total des passifs courants		1 770,3	1 678,4
Dette à long terme	10	1 224,6	1 197,1
Obligations locatives	6	193,4	_
Provisions	8	103,4	111,6
Autres passifs financiers	9	28,1	28,4
Revenus différés		131,5	129,7
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel		252,1	237,1
Impôt différé		1,8	0,9
Autres passifs non courants		17,5	16,8
Total des passifs non courants		1 952,4	1 721,6
Total du passif		3 722,7	3 400,0
Déficit		(364,6)	(322,8)
Total du passif et du déficit		3 358,1 \$	3 077,2 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[non audité] [en millions de dollars canadiens]

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2019

			Attribués	aux actionnaire	s			
	Capital	Conversion des Couvertures Capital Surplus Pertes établissements de flux de social d'apport accumulées à l'étranger trésorerie Total					Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
Solde au 31 janvier 2019, tel que présenté antérieurement						(328,0) \$		
Ajustement au titre d'IFRS 16 (déduction faite de l'impôt)	,-	,,	(333,3)	,-	, , , , ,	(* 2,2,	-,	, (= ,=,,
(note 6)	_	_	(16,7)	_	_	(16,7)	(0,1)	(16,8)
Solde au 1er février 2019	217,8	38,3	(613,0)	17,0	(4,8)	(344,7)	5,1	(339,6)
Bénéfice net (perte nette) Autres éléments de bénéfice global	_	_	24,0	_	_	24,0	(0,2)	23,8
(de perte globale)	_	_	(11,2)	(2,7)	1,8	(12,1)	_	(12,1)
Total du bénéfice global (de la perte globale) Dividendes	_	_	12,8 (9,7)	(2,7)	1,8	11,9 (9,7)	(0,2)	11,7 (9,7)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	0,6	(0,2)		_	_	0,4	_	0,4
Rachat d'actions à droit de vote subalterne (note 11)	(3,7)	_	(26,3)	_	_	(30,0)	_	(30,0)
Rémunération fondée sur des actions	_	2,6 [[]	a] <u> </u>	_	_	2,6	_	2,6
Solde au 30 avril 2019	214,7	\$ 40,7	\$ (636,2) \$	14,3	\$ (3,0) \$	(369,5) \$	4,9	\$ (364,6) \$

[[]a] Inclut une économie d'impôt de 0,1 million de dollars.



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (suite)

[non audité] [en millions de dollars canadiens]

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2018

Attribués aux actionnaires Conversion **Participations** Couvertures ne donnant **Total** Capital Surplus **Pertes** établissements de flux de pas le du social d'apport accumulées à l'étranger trésorerie Total contrôle déficit Solde au 31 janvier 2018 (297,0)234,8 (7,8)(551,8)27,7 0,1 5,0 (292,0)Bénéfice net 13,3 13,3 0,1 13,4 Autres éléments de bénéfice global (de 5,8 (0,2)10,5 0,1 perte globale) 4,9 10,6 Total du bénéfice global 24,0 (de la perte globale) 19,1 (0,2)4,9 23,8 0,2 Dividendes (9,0)(9,0)(9,0)Émission d'actions à droit de vote subalterne 1,5 (0,6)0,9 0,9 Rachat d'actions à droit de vote subalterne (9,4)(11,6)(71,4)(92,4)(92,4)Rémunération fondée sur des actions 2.4^[a] 2,4 2,4 Solde au 30 avril 2018 226,9 \$ (17,6)\$ (613,1)\$ 27,5 \$ 5,0 \$ (371,3) \$ 5,2 \$ (366,1) \$



[[]a] Inclut une économie d'impôt de 0,2 million de dollars.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[non audité] [en millions de dollars canadiens]

[en millions de dollars canadiens]		Trimestres terminés les			
	_	30 avril	30 avril		
	Notes	2019	2018		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Bénéfice net		23,8 \$	13,4 \$		
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie :		_0,0 ¥	.0,. 4		
Dotation à l'amortissement		54,8	39,6		
Charge d'impôt	17	19,6	19,8		
Perte de change sur la dette à long terme	••	25,7	41,5		
Charges d'intérêts	16	18,1	11,8		
Autres	10	0,9	(4,5)		
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds		-,-	(., 0)		
de roulement		142,9	121,6		
Variation du fonds de roulement :		,0	,•		
Diminution des créances clients et autres débiteurs		41,6	49,0		
Augmentation des stocks		(102,8)	(70,6)		
Augmentation des autres actifs		(0,2)	(6,9)		
Augmentation des fournisseurs et charges à payer		81,1	7,2		
Augmentation des autres passifs financiers		5,6	3,5		
Augmentation (diminution) des provisions		(7,6)	6,2		
Diminution des autres passifs		(2,5)	(2,3)		
Flux de trésorerie provenant des opérations		158,1	107,7		
Impôt payé, déduction faite des remboursements		(53,6)	(22,4)		
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		104,5	85,3		
<u> </u>		,			
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(20.0)	(47.7)		
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(39,0)	(47,7)		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(13,2)	(1,6)		
Produit de la cession d'immobilisations corporelles Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(52,2)	0,1 (49,2)		
Flux de tresorerie nets anectes aux activites d'investissement		(52,2)	(49,2)		
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation (diminution) des facilités de crédit renouvelables et					
, du découvert bancaire		(1,8)	4,2		
Émission de la dette à long terme	10	15,9	1,4		
Remboursement de la dette à long terme	10	(3,4)	(1,0)		
Remboursement d'obligations locatives		(7,4)	_		
Intérêts payés		(17,3)	(11,1)		
Émission d'actions à droit de vote subalterne	11	0,4	0,9		
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	11	(30,0)	(75,2)		
Dividendes versés		(9,7)	(9,0)		
Autres		(1,6)	0,1		
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(54,9)	(89,7)		
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		(1,8)	0,4		
Diminution nette de la trésorerie		(4,4)	(53,2)		
Trésorerie au début de la période		100,0	226,0		
Trésorerie à la fin de la période		95,6 \$	172,8 \$		



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

BRP inc. (« BRP ») a été constituée en société par actions en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), par Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital ») et par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites au Canada à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO » et aux États-Unis à la Bourse Nasdaq Global Select Market sous le symbole « DOO ».

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des véhicules récréatifs motorisés et des produits marins. Le secteur Groupe sports motorisés de la Société comprend la catégorie des produits toutes saisons, qui se compose des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des véhicules à trois roues; la catégorie des produits saisonniers, qui comprend des motoneiges et des motomarines; et la catégorie des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour fabricants d'équipement d'origine (« OEM »), qui comprend les pièces, accessoires et vêtements (les « PAV »), les moteurs pour les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs ainsi que les autres services. En outre, le secteur Groupe marin de la Société comprend des moteurs hors-bord et à jet à injection directe pour bateaux, des bateaux et des PAV et autres services connexes. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement (les « Clients »). La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société est situé au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2019, sauf en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, décrite ci-dessous, à la note 6, et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement à ces derniers.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les états financiers de BRP et de ses filiales. BRP exerce le contrôle sur toutes ses filiales entièrement détenues au moyen de blocs de droits de vote (à l'exception de Regionales Innovations Centrum GmbH, située en Autriche, pour laquelle une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation, et de BRP Commerce & Trade Co. Ltd, située en Chine, pour laquelle une participation sans contrôle de 20 % a été comptabilisée au moment de la consolidation). BRP fait aussi partie d'une coentreprise située en Autriche, RIC TECH GmbH, dont BRP détient 58 % des blocs de droits de vote. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. MODE DE PRÉSENTATION [SUITE]

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Toutefois, la composition des produits vendus peut parfois varier grandement lorsque la demande, le lancement de nouveaux produits et modèles et le calendrier de production pour certains types de produits évoluent au cours d'une saison donnée ou dans une région donnée.

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, Regroupements d'entreprises. Ces modifications précisent la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction devrait être comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises ou d'acquisition d'un actif, et elles s'appliquent aux transactions de la Société dont la date d'acquisition est le 1^{er} février 2020 ou une date ultérieure. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Autres normes ou modifications

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2019	31 janvier 2019
Placements à utilisation restreinte ^[a]	16,1 \$	15,7 \$
Instruments financiers dérivés	4,4	3,4
Autres	13,6	13,7
Total des autres actifs financiers	34,1 \$	32,8 \$
Tranche courante	12,9	12,8
Tranche non courante	21,2	20,0
Total des autres actifs financiers	34,1 \$	32,8 \$

[[]a] Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite en Autriche, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

5. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	30 avrii	31 janvier
	2019	2019
Matériaux et travaux en cours	445,8 \$	396,6 \$
Produits finis	392,6	339,5
Pièces, accessoires et vêtements	213,2	210,1
Total des stocks	1 051,6 \$	946,2 \$

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a comptabilisé dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net une réduction de valeur des stocks de 4,4 millions de dollars (4,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018).

6. CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »), qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les bailleurs que pour les preneurs. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs dans les états de la situation financière, et ce pour la plupart des contrats de location de la Société considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 »). Une dotation à l'amortissement relative à l'actif au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts au titre de l'obligation locative remplacent la charge au titre des contrats de location simple. IFRS 16 modifie la présentation des flux de trésorerie liés aux contrats de location dans les tableaux des flux de trésorerie, mais n'entraîne pas de différence dans les montants de trésorerie transférés entre les parties d'un contrat de location.

La Société a décidé d'appliquer cette norme rétrospectivement et comptabilisera l'effet cumulatif de son application initiale de la norme comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués au 1^{er} février 2019, soit la date de première application, conformément aux règles de transition d'IFRS 16. Par conséquent, la Société n'a pas retraité les données comparatives. La méthode employée consiste à évaluer l'actif au titre de droit d'utilisation à la date de transition comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, puis en l'actualisant à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date d'application initiale.

La Société a appliqué la norme aux contrats antérieurement identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location* (« IFRIC 4 »), à la date de première application, et a maintenu les évaluations des contrats de location effectuées en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4. Par conséquent, la définition de contrat de location en vertu d'IFRS 16 a été appliquée seulement aux contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} février 2019.

Lors de l'application initiale, la Société a également appliqué les mesures de simplification visant à utiliser des connaissances acquises *a posteriori* pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation, à s'appuyer sur l'évaluation qu'elle a faite de ses contrats de location immédiatement avant la date de première application au lieu d'effectuer un test de dépréciation pour déterminer si des contrats sont déficitaires, à exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation, ainsi qu'à ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt à comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. CONTRATS DE LOCATION [SUITE]

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, la Société a révisé sa méthode comptable pour les contrats de location. La méthode révisée se présente comme suit :

À la date de passation du contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Les contrats de location sont comptabilisés en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives à la date de début du contrat de location. Les paiements associés aux contrats de location à court terme (soit les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins) et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont passés en charges.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants (s'il y a lieu) :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- les paiements de loyers variables fondés sur un indice ou un taux;
- les montants que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice des options d'achat si la Société a la certitude raisonnable de les exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location, sauf si la Société a la certitude raisonnable de ne pas résilier ce contrat avant terme.

Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, d'un changement de l'estimation d'une garantie de valeur résiduelle ou d'un changement de l'hypothèse relative aux options d'achat, de prolongation ou de résiliation. L'obligation locative est également réévaluée lorsque le contrat de location sous-jacent est modifié.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, les paiements de loyers effectués à la date de début du contrat ou avant cette date, ainsi que les coûts directs initiaux, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Ces actifs sont amortis à compter de la date de début du contrat de location.

Après l'adoption d'IFRS 16, la direction a dû formuler les estimations et les jugements ci-dessous.

La direction formule des estimations pour déterminer le taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer l'obligation locative pour chaque contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal doit correspondre au taux d'intérêt que la Société aurait à payer pour emprunter le même actif pour une durée et une garantie similaires.

À la date de début du contrat, lorsqu'elle détermine la durée du contrat, la direction tient compte de tous les faits et circonstances faisant que la Société a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Des options de prolongation ou des périodes assujetties aux options de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement s'il existe une certitude raisonnable que ce dernier sera prolongé ou qu'il ne sera pas résilié. Cette évaluation est révisée s'il se produit un changement de circonstances important qui dépend de la volonté de la Société.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. CONTRATS DE LOCATION [SUITE]

L'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 1^{er} février 2019 s'établit comme suit :

Illianciere au 1 Tevrier 2013 S'établit comme su	Données présentées au 31 janvier 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Après la transition au 1 ^{er} février 2019
Trésorerie	100,0 \$	— \$	100,0 \$
Créances clients et autres débiteurs	388,3	_ '	388,3
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	13,6	_	13,6
Autres actifs financiers	12,8	_	12,8
Stocks	946,2	_	946,2
Autres actifs courants	24,9	(0,9)	24,0
Total des actifs courants	1 485,8	(0,9)	1 484,9
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	14,5	_	14,5
Autres actifs financiers	20,0	_	20,0
Immobilisations corporelles	905,1	(7,3) ^[a]	897,8
Immobilisations incorporelles	478,7	(0,7) ^[b]	478,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	_	192,4	192,4
Impôt différé	169,6	6,6	176,2
Autres actifs non courants	3,5	_	3,5
Total des actifs non courants	1 591,4	191,0	1 782,4
Total de l'actif	3 077,2 \$	190,1 \$	3 267,3 \$
Fournisseurs et charges à payer	1 003,5 \$	— \$	1 003,5 \$
Provisions	408,6	_ *	408,6
Autres passifs financiers	108,3	(0,1)	108,2
Impôt à payer	68,3	-	68,3
Revenus différés	71,3	_	71,3
Tranche courante de la dette à long terme	18,4	(1,6) ^[c]	16,8
Tranche courante des obligations locatives	<u>-</u>	29,9	29,9
Total des passifs courants	1 678,4	28,2	1 706,6
Dette à long terme	1 197,1	(7,5) ^[c]	1 189,6
Obligations locatives	—	187,2	187,2
Provisions	111,6	—	111,6
Autres passifs financiers	28,4	(1,0)	27,4
Revenus différés	129,7	(·,·)	129,7
Passifs découlant des avantages sociaux futurs	-,		-,
du personnel	237,1	_	237,1
Impôt différé	0,9	_	0,9
Autres passifs non courants	16,8	_	16,8
Total des passifs non courants	1 721,6	178,7	1 900,3
Total du passif	3 400,0	206,9	3 606,9
Déficit	(322,8)	(16,8)	(339,6)
Total du passif et du déficit	3 077,2 \$	190,1 \$	3 267,3 \$

[[]a] De l'équipement loué totalisant 4,7 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 2,6 millions de dollars en vertu d'IAS 17 ont été reclassés dans les actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16.

[[]c] Des obligations en vertu de contrats de location-financement totalisant 9,1 millions de dollars en vertu d'IAS 17 ont été reclassées dans les obligations locatives en vertu d'IFRS 16.



[[]b] Des logiciels et des licences loués totalisant 0,7 million de dollars en vertu d'IAS 17 ont été reclassés dans les actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16.

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. CONTRATS DE LOCATION [SUITE]

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à ces obligations locatives au 1^{er} février 2019 s'est établi à 4,12 %. Avant l'adoption d'IFRS 16, les engagements minimaux de la Société en vertu de contrats de location simple au 31 janvier 2019 s'établissaient à 249,5 millions de dollars. L'écart entre ce montant et les obligations locatives de 217,1 millions de dollars au 1^{er} février 2019 est principalement attribuable à l'incidence de l'actualisation des paiements de loyers minimaux.

Les principales activités de location de la Société sont attribuables à ses usines de fabrication situées en Finlande et au Mexique, à ses bureaux situés au Canada ainsi qu'à ses entrepôts servant à la distribution de pièces, d'accessoires et de vêtements.

Le tableau suivant illustre les variations des actifs au titre de droits d'utilisation au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019.

	Valeur comptable au 1er février 2019	Acquisitions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 30 avril 2019
Bâtiments et terrains	171,4	\$ 8,6	\$ (5,6) \$	0,2	\$ 174,6 \$
Équipement	20,0	2,5	(2,0)	0,1	20,6
Autres	1,0	_	_	_	1,0
Total	192,4	\$ 11,1	\$ (7,6) \$	0,3	\$ 196,2 \$

Le tableau suivant illustre les variations des obligations locatives au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019.

	Valeur comptable au 1 ^{er} février 2019	É	mission	Intérêts	Rembour- sement [a]	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 30 avril 2019
Obligations locatives	217,1	\$	11,1	\$ 2,2	\$ (9,6) \$	2,1	\$ 222,9 \$

[a] Comprend les intérêts payés de (2,2) millions de dollars.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

7. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES

Le 14 mars 2019, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 575,0 millions de dollars afin d'augmenter de 125,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 700,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de mai 2023 à mai 2024 et d'améliorer la grille de prix (les « facilités de crédit renouvelables »). La Société a engagé des frais de transaction de 1,5 million de dollars relatifs à cette modification, qui sont amortis sur la durée prévue des facilités de crédit renouvelables.

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans la convention concernant les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la Société (le « ratio de levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,45 % à 2,00 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,25 % à 0,40 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 30 avril 2019, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissaient comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 1,70 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 0,70 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,70 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,70 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,70 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,70 % par année.

Au 30 avril 2019, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'établissaient à 0,25 % par année.

La Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujetti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

8. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2019	31 janvier 2019
Provisions relatives aux produits vendus	458,9 \$	462,1 \$
Restructuration	0,4	0,6
Autres	58,9	57,5
Total des provisions	518,2 \$	520,2 \$
Tranche courante	414,8	408,6
Tranche non courante	103,4	111,6
Total des provisions	518,2 \$	520,2 \$

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses Clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

Provisions relatives aux

produits vendus	Restructuration	Autres	Total
462,1 \$	0,6 \$	57,5 \$	520,2 \$
140,7	_	6,1	146,8
(149,0)	(0,2)	(5,7)	(154,9)
(2,4)	_	_	(2,4)
7,0	_	1,0	8,0
0,5	_	_	0,5
458,9	5 0,4 \$	58,9 \$	518,2 \$
	. 462,1 9 140,7 (149,0) (2,4) 7,0 0,5	. 462,1 \$ 0,6 \$. 140,7 — . (149,0) (0,2) . (2,4) — . 7,0 — . 0,5 —	462,1 \$ 0,6 \$ 57,5 \$ 140,7 — 6,1 (149,0) (0,2) (5,7) (2,4) — — 7,0 — 1,0 0,5 — —



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

9. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avrii 2019	31 janvier 2019
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	104,6 \$	96,9 \$
Montant à payer à Bombardier Inc.	22,4	22,3
Instruments financiers dérivés	4,8	8,9
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite	1,0	2,3
Autres	7,2	6,3
Total des autres passifs financiers	140,0 \$	136,7 \$
Tranche courante	111,9	108,3
Tranche non courante	28,1	28,4
Total des autres passifs financiers	140,0 \$	136,7 \$

La tranche non courante est principalement constituée du montant à payer à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.

10. DETTE À LONG TERME

Au 30 avril 2019 et au 31 janvier 2019, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restants dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

					3	0 avril 2019	
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû		Valeur comptable	
Facilité à terme	Mai 2025	4,48 %	4,48 %	893,3	\$US	1 199,5	\$
Emprunts à terme	Déc. 2019 à déc. 2030	0,75 % à 1,75 %	1,00 % à 4,67 %	31,8	€	42,3	
Total de la dette à long terme						1 241,8	\$
Tranche courante						17,2	
Tranche non courante						1 224,6	
Total de la dette à long terme						1 241,8	\$

					31 ja	anvier 2019	
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû		Valeur comptable	
Facilité à terme	Mai 2025	4,50 %	4,50 %	895,5	\$US	1 176,9	\$
Emprunts à terme	Déc. 2019 à déc. 2028	0,75 % à 1,75 %	1,00 % à 4,67 %	21,6	€	29,5	
Obligations en vertu de contrats de location-financement	Janv. 2021 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	11,7	\$	9,1	
Total de la dette à long terme						1 215,5	\$
Tranche courante						18,4	
Tranche non courante						1 197,1	
Total de la dette à long terme						1 215,5	\$



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

10. DETTE À LONG TERME [SUITE]

Le tableau suivant illustre les variations de la dette à long terme durant le trimestre terminé le 30 avril 2019 :

		Tableaux	d	es flux de trésorerie	Changeme contrepartie de		
	Valeur comptable au 31 janvier 2019	Émission		Remboursement	Effet des variations des taux de change	Autres	Valeur comptable au 30 avril 2019
Facilité à terme	1 176,9	\$ _	\$	(3,0) \$	25,7 \$	(0,1) \$	1 199,5 \$
Emprunts à terme Obligations en vertu de contrats de location-	29,5	15,9		(0,4)	(0,1)	(2,6)	42,3
financement	9,1	_		_	_	(9,1) ^[a]	
Total	1 215,5	\$ 15,9	\$	(3,4) \$	25,6 \$	(11,8) \$	1 241,8 \$

[[]a] Les obligations en vertu de contrats de location-financement ont été incluses dans les obligations locatives dans le cadre de l'adoption d'IFRS 16 (se reporter à la note 6).

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 10,5 millions d'euros (15,9 millions de dollars), porte intérêt à un taux allant de 0,95 % à 1,12 % et vient à échéance en décembre 2030. La Société a comptabilisé une subvention de 1,9 million d'euros (2,8 millions de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

11. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

En mars 2019, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 4 170 403 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2019, la Société a racheté un total de 745 300 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 30,0 millions de dollars.

Une tranche de 3,7 millions de dollars de la contrepartie totale de 30,0 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées et une tranche de 26,3 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées.

Les variations des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde au 31 janvier 2019	43 040 023	213,4 \$
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	18 856	0,6
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours		
normal des activités	(745 300)	(3,7)
Solde au 30 avril 2019	42 313 579	210,3 \$



BRP Inc.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

12. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle se présente comme suit :

	Secteur Groupe		Secteur	Éliminations	
Pour le trimestre terminé le 30 avril 2019	sports motorisés		Groupe marin	intersectorielles	Total
Revenus	1 187,7	\$	151,3	\$ (5,3)\$	1 333,7 \$
Coût des ventes	901,0	·	137,4	(5,3)	1 033,1
Marge brute	286,7		13,9	_	300,6
Total des charges d'exploitation					211,6
Bénéfice d'exploitation					89,0
Frais financiers					20,7
Produits financiers					(8,0)
Perte de change sur la dette à long terme					25,7
Bénéfice avant impôt					43,4
Charge d'impôt					19,6
Bénéfice net					23.8 \$

	Secteur Groupe	Secteur	Éliminations	T . (.)
Pour le trimestre terminé le 30 avril 2018	sports motorises	Groupe marin	intersectorielles	Total
Revenus	1 033,3	\$ 113,4	\$ (10,0) \$	1 136,7 \$
Coût des ventes	775,8	89,3	(10,0)	855,1
Marge brute	257,5	24,1	_	281,6
Total des charges d'exploitation Bénéfice d'exploitation				195,4 86,2
beliefice a exploitation				00,2
Frais financiers				14,1
Produits financiers				(2,6)
Perte de change sur la dette à long terme				41,5
Bénéfice avant impôt				33,2
Charge d'impôt				19,8
Bénéfice net				13,4 \$



BRP Inc.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

13. BÉNÉFICE PAR ACTION

a) Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril	30 avril
	2019	2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	24,0 \$	13,3 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	96 990 837	100 620 438
Bénéfice par action – de base	0,25 \$	0,13 \$

b) Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les		
	30 avril 2019	30 avril 2018	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	24,0 \$	13,3 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions	96 990 837	100 620 438	
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	780 695	1 200 954	
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	97 771 532	101 821 392	
Bénéfice par action – dilué	0,25 \$	0,13 \$	

14. REVENUS

Les revenus se répartissent comme suit :

	i rimestres termines les		
	30 avril	30 avril	
Groupe sports motorisés	2019	2018	
Produits toutes saisons	627,0 \$	526,6 \$	
Produits saisonniers	375,4	350,4	
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	185,0	155,9	
Groupe marin	146,3	103,8	
Total	1 333,7 \$	1 136,7 \$	



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

14. REVENUS [SUITE]

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	I rimestres termines les		
	30 avril	30 avril	
	2019	2018	
États-Unis	740,5 \$	623,9 \$	
Canada	182,8	162,9	
Europe de l'Ouest	116,7	104,2	
Scandinavie	103,5	85,4	
Asie-Pacifique	62,5	61,5	
Europe de l'Est	65,6	37,4	
Amérique latine	32,2	30,2	
Mexique	28,5	29,3	
Autres	1,4	1,9	
	1 333,7 \$	1 136,7 \$	

15. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les		
	30 avril 2019	30 avril 2018	
Perte découlant d'un litige	0,2 \$	0,6 \$	
Perte de change sur les éléments du fonds de roulement	11,4	17,1	
Gain sur les contrats de change à terme	(7,3)	(9,5)	
Autres	0,4	(0,1)	
Total	4,7 \$	8,1 \$	

16. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2019	30 avril 2018
Intérêts sur la dette à long terme	13,6 \$	11,1 \$
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	2,3	0,7
Intérêts sur les obligations locatives	2,2	_
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	1,6	1,4
Pertes au titre des garanties financières	0,1	0,1
Désactualisation de provisions	0,7	0,4
Autres	0,2	0,4
Frais financiers	20,7	14,1
Produits financiers	(0,8)	(2,6)
Total	19,9 \$	11,5 \$



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Trimestres terminés les		
	30 avril 2019	30 avril 2018	
Charge d'impôt exigible			
Pour l'exercice considéré	28,9 \$	33,8 \$	
Pour des exercices antérieurs	0,4	(0,4)	
	29,3	33,4	
Économie d'impôt différé			
Différences temporaires	(13,0)	(19,3)	
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,2	0,3	
Augmentation de la réduction de valeur	3,1	5,4	
	(9,7)	(13,6)	
Charge d'impôt	19,6 \$	19,8 \$	

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et de la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les				
	3	0 avril 2019	30	0 avril 2018	
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :	11,5 \$	26,6 %	8,9 \$	26,7 %	
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	0,1		(0,1)		
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,2		0,3		
Augmentation de la réduction de valeur	3,1		5,4		
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	(1,1)		(0,7)		
Différences permanentes ^[a]	4,9		5,7		
Ajustements à l'égard d'exercices antérieurs	0,3		(0,1)		
Autres	0,6		0,4		
Charge d'impôt	19,6 \$		19,8 \$		

[[]a] Les différences permanentes découlent principalement de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.



Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que, pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Lorsque les données d'entrée utilisées en vertu de ces techniques d'évaluation sont seulement des données d'entrée qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données d'entrée qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.

Le niveau de la juste valeur, la valeur comptable et la juste valeur des placements à utilisation restreinte, des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

			Au 30 avril 2019	
	Niveau de la juste valeur	Valeur comptable		Juste valeur
Placements à utilisation restreinte (note 4)	Niveau 2	16,1	\$	16,1 \$
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme				
Favorables (note 4)		4,4	\$	4,4 \$
(Défavorables)		(2,9))	(2,9)
Swap de taux d'inflation		(1,9)		(1,9)
	Niveau 2	(0,4)	\$	(0,4) \$
Dette à long terme (y compris la tranche courant	e)			
Facilité à terme (note 10)	Niveau 1	(1 199,5)	\$	(1 190,5) \$
Emprunts à terme (note 10)	Niveau 2	(42,3))	(43,4)
		(1 241,8)	\$	(1 233,9) \$

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.



BRP Inc.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2019 et 2018 [non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

18. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de liquidité

Le tableau suivant résume les versements exigibles au titre de passifs financiers au 30 avril 2019, selon la date d'échéance contractuelle.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	1 086,7 \$		— \$	— \$	1 086,7 \$
Dette à long terme (y compris les intérêts)	72,1	135,9	137,7	1 230,8	1 576,5
Obligations locatives (y compris les intérêts)	38,0	70,7	51,0	111,3	271,0
Instruments financiers dérivés	2,9	_	1,9	_	4,8
Autres passifs financiers (y compris les intérêts)	109,0	1,0	0,4	24,8	135,2
Total	1 308,7	207,6 \$	191,0 \$	1 366,9 \$	3 074,2 \$

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 1^{er} mai 2019, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant l'acquisition de 80 % des actions en circulation de Telwater Pty, Ltd (« Telwater »). Telwater est située à Coomera, dans le Queensland (Australie), et fabrique des embarcations en aluminium sous des marques comme Quintrex, Stacer, Savage et Yellowfin Plate. L'acquisition demeure assujettie à certaines conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation réglementaire, et elle devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

Le 29 mai 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé une offre publique de rachat importante visant le rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation, d'un montant maximal de 300,0 millions de dollars (l'« offre »). La Société compte lancer et conclure l'offre au cours du deuxième trimestre de l'exercice se terminant le 31 janvier 2020.

